

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

P. MASSON, Directeur-Propriétaire

Bureaux et Ateliers : 68 rue St-Joseph, St-Roch

ANTOINE LANGLOIS, Agent

NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS
68 RUE ST-JOSEPH 68

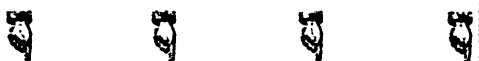
A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES
PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes
sortes d'ouvrages typographiques, tels
que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHEQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LITRES FUNERAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs.
Impression soignée et de belle appa-
rence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécia-
lement réduits tous documents (Con-
stitutions, Règlements, etc.) publiés par
des sociétés de bienveillance et de secours

dans le district où le journal est
publié, lors même qu'il demeure-
rait à des centaines de lieues de
cet endroit.

Article 4.—Les tribunaux ont
décidé que le fait de refuser un
journal du bureau de poste, ou de
changer de résidence et de laisser
accumuler les journaux à l'ancienne
adresse, constitue une présomption
et une preuve *primâ facie* d'inten-
tion de fraude.

Abonnez-vous à l'As-
sociation, journal ami des
classes ouvrières.

SOCIÉTÉ DES ARTISANS

Travailler, recevoir chaque semaine un
salaire plus ou moins rémunérateur, pourvoir
aux besoins de sa famille, tout cela contente
l'esprit et honore la dignité d'un chef de
famille. Et néanmoins, le cœur est encore
loin d'être satisfait. Le temps marche,
la vie s'use, la mort vient, souvent à une
époque où les enfants de cet homme n'ont
encore reçu que les éléments de la première
éducation. Quel est celui qui regarde l'avenir
sans crainte pour les siens ou encore pour
lui-même ? Car ces forces physiques dont
on se fait honneur, la santé, ce bien si pré-

RECETTES ET DÉBOURSÉS

POUR L'EXERCICE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 1889
AU 1^{ER} FÉVRIER 1890

(Cinq mois d'administration seulement)

RECETTES.	
Cotisations mensuelles	\$6,166 00
" " succursales.	1,135 50

	\$7,301 50
Droits d'entrée, (Fonds de ré- serve).....	2,033 15
succursales..	572 00

	2,005 15
Intérêt sur dépôts et prêts.....	446 84
" " succursales.	32

	447 16
Billets recevables	270 43
Contributions mortuaires.....	7,284 65
" " succursales.	828 40

	8,113 05
Certificats d'admission.....	74 85
" " succursales.	37 65

	112 50
Taxes pour examens de médecin.	624 00
" " succursales.	291 00

	915 00
Insignes de membres.....	124 25
" " succursales.	14 40

	138 65
Commission sur comptes en col- lection.....	9 74
Livrets de reçus renouvelés....	2 10

	12 84
Total des recettes.....	\$20,215 28

DÉBOURSÉS	
Contributions mortuaires.....	6,067 40
" " succursales.	882 60

	\$7,550 00
Allocation aux membres malades	2,504 18
" " succursales.	147 40

	2,651 58
Médecins examinateurs.....	592 00
" " succursales.	267 00

	859 00

MÉMOIRE

Montrant le progrès et les opérations de la société pour le
semestre finissant le 1^{er} février 1890 sur celui
du 1^{er} septembre 1889.

	Sept. 1889.	Fév. 1890.	SURPLUS
Dépôts aux Banques Jac- ques-Cartier et du Peu- ple.....			
Prêts aux Sœurs des Sts Noms de Jésus et Marie.	\$18,700 34	26,363 14	\$ 7,662 70
Prêt à la fabrique de St- Rémi.....			
Valeur de la Société.....	19,000 15	27,321 12	7,320 97
Fonds de réserve.....	9,677 02	12,594 09	2,917 07
Recettes générales.....	16,363 80	20,215 28	3,851 48
Déboirsés généraux.....	8,348 63	12,491 55	4,142 92
Cotisations mensuelles... ..	6,152 50	7,301 50	1,149 00
Allocation aux malades....	2,392 22	2,651 58	259 36

BIAN de la Société des Artisans Canadiens-Français au 1^{er}
février 1890.

Balance au crédit de la
société..... \$27,321 12

Comptant en Actif et
Passif, comme suit:

ACTIF.	
Effets de bureau.....	\$ 1,113 56
Succursale de Lévis pour insignes.....	78 33
Billets Recevables en main.....	280 33
Insignes de membres..	87 83
Dépôt Banque Jacques- Cartier à 4 p. c.....	\$ 101 26
Dépôt Banque du Peu- ple à 4 p. c.....	697 33
Prêt aux Sœurs des Sts Noms de Jésus et Marie à 5 p. c.....	18,000 00
Prêt à la Fabrique de St-Rémi à 5 p. c.....	6,000 00

	24,798 59
Comptes en souf- france comme suit:	

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHEQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LETTRES FUNERAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,
Imprimeur-Éditeur.

DECISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNAUX

Article 1.—Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

Article 2.—Toute personne qui renvoie un journal est tenu de **PAYER tous les arrérages** qu'elle doit sur l'abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas l'abonné est tenu de payer en outre le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

Article 3.—Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement

classes ouvrières.

SOCIÉTÉ DES ARTISANS

Travailler, recevoir chaque semaine un salaire plus ou moins rémunérateur, pourvoir aux besoins de sa famille, tout cela contente l'esprit et honore la dignité d'un chef de famille. Et néanmoins, le cœur est encore loin d'être satisfait. Le temps marche, la vie s'use, la mort vient, souvent à une époque où les enfants de cet homme n'ont encore reçu que les éléments de la première éducation. Quel est celui qui regarde l'avenir sans crainte pour les siens ou encore pour lui-même? Car ces forces physiques dont on se fait honneur, la santé, ce bien si précieux, des milliers d'accidents, impossibles à prévoir, peuvent d'un coup, et à la première heure, en ruiner l'existence. L'infirmité accidentelle ou la maladie survenant, le travail cesse et le salaire aussi. Et ensuite ???

Ensuite ??? Une association nous paraît excellemment propre à calmer les appréhensions qui peuvent naître des réflexions que nous venons de soumettre à nos lecteurs: c'est la *Société des Artisans Canadiens-Français de la cité de Montréal*.

Cette société, qui est une association purement de bienfaisance, s'efforce de favoriser le plus possible les intérêts de ses membres, et cela par deux essentielles opérations. Par la première, elle leur assure, lorsqu'ils sont empêchés, par la maladie ou par les suites d'un accident, de vaquer à leurs occupations ordinaires, un bénéfice de quatre dollars (\$4.00) par semaine, aussi longtemps que dure la maladie. Par la seconde, elle donne au moins la somme de mille dollars aux ayants-droit du membre décédé. Ainsi elle prévient à la fois et le sociétaire lui-même contre la misère qui pourrait devenir la compagne d'un accident ou d'une maladie, et la famille du sociétaire décédé en assurant à cette famille un bénéfice qui l'aidera à se garer contre les surprises de l'avenir.

La situation financière de la *Société des Artisans Canadiens-Français* est des plus florissantes, tel qu'il appert par l'état suivant :

Contributions mortuaires	7,284 05
" " succursales	828 40
	8,113 05
Certificats d'admission	74 85
" " succursales	37 05
	112 60
Taxes pour examens de médecin	624 00
" " succursales	291 00
	915 00
Insignes de membres	124 25
" " succursales	14 40
	138 05
Commission sur comptes en collection	9 74
Livrets de reçus renouvelés	2 10
Total des recettes	\$20,215 28

DÉBOURSÉS	
Contributions mortuaires	6,667 40
" " succursales	882 60
	\$7,550 00
Allocation aux membres malades	2,504 18
" " succursales	147 40
	2,651 58
Médecins examinateurs	592 00
" " succursales	267 00
	859 00
Effets de bureau	40 50
" " succursales	56 55
	97 05
Commission sur collection	7 45
Cotisation mensuelle remise aux succursales	6 00
Installation des succursales de St-Hyacinthe et Trois-Rivières	20 65
Montant porté	\$11,191 70 \$20,215 28

<i>Dépenses générales comme suit :</i>	
Estampilles, cartes postales	\$ 52 26
" " succursales	69 36
	121 62
Divers déboursés pour la salle	10 05
Entretien de la salle	\$ 12 00
" " succursales	23 85
	35 85
Loyer du Cabinet de lecture	6 25
Loyer des bureaux des succursales	40 00
Taxe du gaz	16 55
Annonce et impres.	\$228 96
" " succur.	9 45
	338 41
Boîte bureau de poste	4 00
Papeterie et livres	215 04
Une croix funéraire feu Belleau	7 50
Visites aux malades	47 50
Salaire du Secrétaire-Trésorier	\$125 00
Salaire des compt.	238 25
" des secrétaires-trésoriers succurs.	\$ 93 83
	457 08
	1,299 85
Total des déboursés	12,491 55
Excédant des recettes sur les déboursés	\$7,723 73

Cotisations mensuelles	0,152 50	7,301 50	1,149 00
Allocation aux malades	2,892 22	2,051 58	259 30

BILAN de la Société des Artisans Canadiens-Français au 1er février 1890.

Balance au crédit de la société..... \$27,321 12

Constant en Actif et Passif, comme suit:

ACTIF.	
Effets de bureau	\$ 1,113 56
Succursale de Lévis pour insignes	78 33
Billets Recevables en main	280 33
Insignes de membres	87 83
Dépôt Banque Jacques-Cartier à 4 p. c.	\$ 101 26
Dépôt Banque du Peuple à 4 p. c.	697 33
Prêt aux Soeurs des Sts Noms de Jésus et Marie à 5 p. c.	18,000 00
Prêt à la Fabrique de St-Rémi à 5 p. c.	6,000 00
	24,798 59

<i>Comptes en souffrance comme suit:</i>	
Droits d'entrée (Balance)	85
Caisse au décès	2 00
Cotisation mensuelle	\$679 50
A déduire, montant payé d'avance par les membres	767 50
	212 00
Contribution mortuaire	1,914 15
Avance fait à veuve A Dupras	100 00
Avance fait à veuve J. Tourville	100 00
Avance fait aux héritiers D. Hamelin	100 00
	300 00

Balance au crédit de la succursale de Lévis	959 65
Balance au crédit de la succursale de Saint-Hyacinthe	418 08
Balance au crédit de la succursale de Trois-Rivières	237 28
	1,968 30
Intérêt à ce jour sur différents comptes	221 25
Certificats d'admission en main	180 00
	4,798 55
Total de l'actif	\$31,157 25

PASSIF.	
Dû aux héritiers O. Monette	1,000 00
Dû à Dame veuve F.-X. Drapeau	250 00
" Chs. Giard	500 00
" F. St-Amour	500 00
" F. Drapeau	750 00
" La. Greffard	750 00
Caisse, balance au crédit de février	86 09

Total du passif	\$ 3,936 09
Actif	\$27,321 12

BÉNÉFICES PAYÉS

Depuis la fondation de la société, le 28 décembre 1876 jusqu'au 1er février 1890.

Aux malades.....	\$10,633 22
Aux ayants droit de 27 membres dé- cédés.....	18,708 00
Total.....	\$29,340 22

MOUVEMENT DES MEMBRES

Nombre de membres actifs au 1er septembre 1889.....	2,620
Admis durant les 5 mois derniers.....	730
Soit un total de.....	3,350
Sur ce nombre ont été rayés.....	20
“ sont décédés.....	8 28
Nombre actuel des membres actifs..	3,322
Représentant des risques au montant de \$3,322,000.	

915 nouvelles applications ont été enregistrées pendant les cinq derniers mois.

Au 1er février, nous avons 51 malades retirant des bénéfices de \$4.00 par semaine.

Vu et certifié correct.

O. DUFRESNE,
A. FLEURY,
L. G. G. BÉLIVEAU, } *Censeurs.*

J. LAMARCHE,
Président général.

H. HURTUBISE,
Sec.-Trés. général.

La “ C. M. B. A. ”

A la convention tenue au commencement de ce mois, à Montréal, les délégués de la *Catholic Mutual Benefit Association* ont élu comme Grand Président de cette distinguée et fraternelle société M. John A. MacCabe, principal de l'École normale, à Ottawa. Le choix ne pouvait être plus heureux, et nous nous en réjouissons. Le champ est sans limites pour l'action de la bienfaisance catholique, et nous saluons en M. MacCabe *the right man in the right place*, l'homme apte à donner un vigoureux essor aux progrès d'une association si bien faite pour assurer la tranquillité des familles, pour encourager l'épargne et le travail, pour stimuler la bonne conduite

rables à notre développement, d'ouvrir de nouveaux champs à notre organisation, de fortifier nos frères dans l'accomplissement de leurs devoirs envers l'Association, d'éloigner tout ce qui pourrait amener des frictions ou même des divisions entre nos Branches ou entre les Membres et leurs officiers et Commissaires.

Aussitôt que j'aurai donné à cette question toute l'étude que la prudence et la gravité requièrent, j'exercerai le privilège de ma charge en nommant des Députés de District et des organes officiels. Les députés, je l'espère, se feront généreusement les chefs de nos Frères dans leurs districts respectifs et maintiendront efficacement l'harmonie entre les différentes Branches. Le succès de notre association dépend d'eux en grande partie.

Je désire aussi rendre ici hommage à l'activité, à la prudence et au zèle dont vos représentants ont fait preuve dans notre dernier Grand Conseil ; vous aurez, en temps opportun, les comptes-rendus de la Convention entre vos mains, et chacun de vous pourra voir par lui-même et étudier le travail qui y a été fait.

Pour moi, je puis dire que les intérêts, le développement et la prospérité de l'Association, seront l'objet de tous mes soins et de ma constante sollicitude. J'ai pour me guider, l'exemple et les avis de notre dernier Grand Président : c'est à son tact et à son énergie que l'association doit tous les progrès qu'elle a faits durant les quatre dernières années ; j'ai aussi l'inappréciable assistance de notre greffier général Brown ; sa connaissance approfondie de toutes les affaires de l'association et les ressources dont il a fait preuve dans les questions nombreuses, variées et difficiles, qui se présentent de temps à autre, sont pour moi une garantie de succès, surtout quand je puis y ajouter la sympathie et le concours des autres officiers que vos représentants m'ont donnés comme aides et conseillers.

Frères, si vous désirez vous mettre en communication directe avec moi, ce sera toujours avec plaisir que je recevrai vos lettres, à l'adresse donnée ci-dessous. La plus petite suggestion ou demande de la part d'un frère sera cordialement accueillie et recevra de moi la plus sérieuse considération.

Frères, ce que je viens de dire suffira pour le présent. Veuillez recevoir, tous et chacun de vous, mes vœux les plus sincères pour la

moins de 18 ans ni de plus de 45 ans, et l'on doit avoir donné les témoignages requis d'un catholique pratiquant. Surtout, sont exclus les gens appartenant à des sociétés condamnées par l'Eglise catholique.

L'ivresse portée jusqu'à la triple récidive est une cause d'expulsion. Il en est de même de la conduite scandaleuse et de l'insubordination. Ne pas accomplir le devoir pascal est aussi un motif rigoureux d'expulsion.

Chose qui peut paraître étrange, l'ordre des Forestiers catholiques a des opérations, des rites et des mots de passe secrets. La section 3 de l'article XIII de la Constitution des Cours subordonnées dit : — “ Tout membre qui donnera connaissance des affaires ou dévoilera aucun des secrets de l'Ordre, sera passible de suspension ou d'expulsion, suivant le vote de la Cour. Toutes choses appartenant à l'Ordre, la manière d'être admis dans une Cour, sont tous des secrets à être tenus inviolables. ”

Cependant cet article n'excuse personne de décrier un Ordre qui a reçu les bénédictions de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, qui reçoit les encouragements les plus chaleureux de la part de plusieurs membres du clergé catholique, dont la Haute-Cour a pour chapelain l'évêque catholique de Chicago, dont chaque Cour subordonnée est sous la surveillance d'un prêtre catholique qui a libre accès à toutes les réunions et préside aux exercices religieux de la Cour. Il y a plus : un article spécial de la Constitution déclare que tous les membres du clergé catholique ont droit d'entrée dans toutes les réunions, qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas membres de l'Ordre.

Cette obligation du secret, qui lie les Forestiers, ne doit éveiller aucune alarme puisque les actes des Cours se passent sous l'œil des gardiens autorisés de la foi et de la morale, des protecteurs attitrés de la justice et de la paix sociales. Elle ne fait donc que garantir l'exercice de la charité chrétienne à laquelle les Forestiers sont tenus en leur interdisant de faire connaître au dehors les motifs qui ont entraîné le refus d'admission de certains aspirants, ou qui ont engagé les Forestiers à expulser quelqu'un de leurs rangs, et en leur imposant le silence sur d'autres faits auxquels la curiosité publique, si encline aux injustes interprétations, prêterait une signification plus ou moins mensongère. L'envie de tout connaître des affaires d'autrui est le mal de notre époque : c'est un devoir de la

qui eussent fait sourire Emile Augier, cet homme de foi et de bonne foi.

Il n'y a pas de fin de siècle. Les siècles sont co-héritiers, comme les nations, et lèguent à l'avenir leurs œuvres et leurs découvertes. Lorsqu'un siècle finit, un autre recommence et l'humanité continue. Et ce siècle même, qui est le nôtre, on peut le juger maintenant, quoiqu'il ne soit pas achevé et qu'il nous garde peut-être bien des surprises, des labeurs, des épreuves ou — pourquoi non ? — des triomphes. *Le grand siècle, Messieurs !* disait Michelet dans une de ses leçons, et il s'interrompait pour ajouter : “ Je parle du dix-huitième.... ” Et qui sait si quelqu'un n'appellera pas, un jour, *le grand siècle*, ce siècle que vous allez voir finir”.....

....Jeunes gens, puisque les siècles lèguent leurs travaux à ceux qui les suivent, faites-nous donc, afin de donner à ces mots une signification nouvelle, faites-nous une belle fin de siècle. Vous avez dix ans devant vous. Dix années avant que se lève la première aurore de l'an 1900. En dix ans, on fait et défait bien des choses en France. Dix ans d'efforts peuvent changer la face d'un monde. Les poètes, les savants, les Berthelot, les Pasteur vous ont donné la marche à suivre. Maintenant, pour beaucoup d'entre vous, les devoirs finissent ; le devoir commence. Hâtez-vous. “ La jeunesse, dit le poète du *Soir des rois*, est une étoffe qui ne peut durer. ”

Il arrive pour l'homme un âge où ce qu'il avait de meilleur en lui, l'espérance, gît au fond de son passé. Pour vous, jeunes gens, vous en êtes au contraire à l'heure où l'on marche en avant, le regard hardiment tourné vers cette terre inconnue qui a englouti pour nous tant d'amitiés, dévoré tant de souvenirs, mais qui est encore à vos yeux la terre promise, une terre au delà de laquelle est, non pas le désert, mais la mer libre où nos espoirs et vos rêves déploient leurs voiles ou leurs ailes.

Par quoi peux-tu jurer aujourd'hui ? demande encore la reine Elisabeth, dans le *Richard III* de Shakespeare. Et la réponse de Richard est celle-ci : *Par l'avenir !* Eh ! bien, jeunes gens, jurez aussi, par l'avenir, que vous serez dévoués et fidèles à ces grands mots qui font les grandes choses : “ A la science, au devoir, à la famille, à la patrie ! ” Et que le vingtième siècle qui naîtra prenne pour modèles les

A la convention tenue au commencement de ce mois, à Montréal, les délégués de la *Catholic Mutual Benefit Association* ont élu comme Grand Président de cette distinguée et fraternelle société M. John A. MacCabe, principal de l'École normale, à Ottawa. Le choix ne pouvait être plus heureux, et nous nous en réjouissons. Le champ est sans limites pour l'action de la bienfaisance catholique, et nous saluons en M. MacCabe *the right man in the right place*, l'homme apte à donner un vigoureux essor aux progrès d'une association si bien faite pour assurer la tranquillité des familles, pour encourager l'épargne et le travail, pour stimuler la bonne conduite, pour protéger les veuves et les orphelins, pour seconder les vues de charité de l'Église, et pour enrayer le mouvement des sociétés secrètes.

Voici la lettre circulaire que le Grand Président nouvellement élu vient d'adresser aux membres de la "C. M. B. A." :

FRÈRES,

Je saisis avec empressement la première occasion qui se présente après mon installation comme Grand Président de la C. M. B. A. en Canada, pour venir vous offrir, à tous et à chacun, mes saluts fraternels. Appelé par la confiance et l'affection fraternelles de vos représentants en conseil à remplir cette charge dans un temps où les responsabilités qu'elle impose sont aussi grandes que jamais, et où elles ne feront probablement qu'augmenter pendant les deux années prochaines, je ne pourrai réussir dans mon administration que par le concours dévoué de tous les Frères. Aujourd'hui je viens vous demander ce concours, et je vous le demande plein et entier. Nous avons devant nous une noble tâche, et à chacun des Membres de notre puissante Association, il appartient d'y prendre une part active. Il est du devoir de tous, de perfectionner ce qui existe, de chercher et de mettre en œuvre de nouveaux plans favo-

rier Grand Président : c'est à son tact et à son énergie que l'Association doit tous les progrès qu'elle a faits durant les quatre dernières années ; j'ai aussi l'inappréciable assistance de notre greffier général Brown ; sa connaissance approfondie de toutes les affaires de l'association et les ressources dont il a fait preuve dans les questions nombreuses, variées et difficiles, qui se présentent de temps à autre, sont pour moi une garantie de succès, surtout quand je puis y ajouter la sympathie et le concours des autres officiers que vos représentants m'ont donnés comme aides et conseillers.

Frères, si vous désirez vous mettre en communication directe avec moi, ce sera toujours avec plaisir que je recevrai vos lettres, à l'adresse donnée ci-dessous. La plus petite suggestion ou demande de la part d'un frère sera cordialement accueillie et recevra de moi la plus sérieuse considération.

Frères, ce que je viens de dire suffira pour le présent. Veuillez recevoir, tous et chacun de vous, mes vœux les plus sincères pour la prospérité de toutes vos entreprises.

Je suis avec respect et estime,

Votre humble serviteur,

JOHN A. MACCABE.

Bureau du Grand Président de la C.M.B.A.
434 rue Somerset,
Ottawa, le 6 sept 1890.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Le but de l'ordre des Forestiers catholiques est d'entretenir l'union, l'amitié et la véritable charité catholique entre les membres. Ceux-ci s'unissent et se témoignent leur amitié en s'aidant les uns les autres par tous les moyens légitimes, en visitant et en secourant les frères malades, et en pourvoyant aux besoins des veuves et des orphelins et des frères défunts.

La direction suprême de cette association réside dans un conseil central nommé Haute-Cour qui a le pouvoir d'organiser des branches ou Cours nouvelles, et de donner de l'impulsion aux travaux de l'ordre, en se soumettant aux lois établies par la Session Annuelle. Celle-ci se compose des officiers de la Haute-Cour, et des représentants délégués par les Cours subordonnées, qui, tous les ans, se réunissent en convention générale pour discuter les intérêts de l'ordre.

Quant aux branches ou Cours subordonnées, elles doivent être composées chacune de pas moins de vingt membres. Pour être admis Forestier, il ne faut pas être âgé de

qui a libre accès à toutes les réunions et préside aux exercices religieux de la Cour. Il y a plus : un article spécial de la Constitution déclare que tous les membres du clergé catholique ont droit d'entrée dans toutes les réunions, qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas membres de l'Ordre.

Cette obligation du secret, qui lie les Forestiers, ne doit éveiller aucune alarme puisque les actes des Cours se passent sous l'œil des gardiens autorisés de la foi et de la morale, des protecteurs attirés de la justice et de la paix sociales. Elle ne fait donc que garantir l'exercice de la charité chrétienne à laquelle les Forestiers sont tenus en leur interdisant de faire connaître au dehors les motifs qui ont entraîné le refus d'admission de certains aspirants, ou qui ont engagé les Forestiers à expulser quelqu'un de leurs rangs, et en leur imposant le silence sur d'autres faits auxquels la curiosité publique, si encline aux injustes interprétations, prêterait une signification plus ou moins mensongère. L'envie de tout connaître des affaires d'autrui est le mal de notre époque ; c'est un devoir de lui infliger le plus d'humiliations possible. Les reporters qui se font gloire de dénicher les plus gros scandales et qui nourrissent ainsi cette malsaine et immorale curiosité, méritent le pilori ! Le voleur des réputations est plus méprisable que le voleur de grand chemin.

Nous félicitons les Forestiers catholiques d'infliger l'EXPULSION aux membres "qui parlent légèrement ou fausement de quelqu'un de leurs frères ou qui essaient de lui faire tort." Par ces sages réglemens, ils établissent école de discrétion et de respect, et ils donnent une sévère mais juste leçon à ce siècle si léger et si faux.

IL N'Y A PAS DE FIN DE SIÈCLE

Dans un fort spirituel discours, M. J. Claretie, membre de l'Académie et directeur de la Comédie-Française, a mis en garde ses jeunes auditeurs, élèves d'Henri IV, contre le sens souvent étrange des mots à la mode :

Prenons garde parfois aux locutions nouvelles. Il faut être de son temps, il faut aimer et servir son temps, mais il faut aussi le juger. N'acceptons pas tout sans bénéfice d'inventaire. N'entendons-nous point tous les jours—je prends un exemple—parler de *fin de siècle* ?... Il semble que ce siècle décadent penche vers la ruine et qu'au bout de l'horizon, les hommes, en proie à une sorte d'angoisse qui rappelle les frayeurs de l'an mille, aperçoivent je ne sais quel immense désert à traverser où les attendent la fatigue d'agir et le dégoût de vivre ? *Fin de siècle* ! Voilà de ces mots

tez-vous. "La jeunesse, dit le poète du *Soir des rois*, est une étoffe qui ne peut durer."

Il arrive pour l'homme un âge où ce qu'il avait de meilleur en lui, l'espérance, gît au fond de son passé. Pour vous, jeunes gens, vous en êtes au contraire à l'heure où l'on marche en avant, le regard hardiment tourné vers cette terre inconnue qui a englouti pour nous tant d'amitiés, dévoré tant de souvenirs, mais qui est encore à vos yeux la terre promise, une terre au delà de laquelle est, non pas le désert, mais la mer libre où nos espoirs et vos rêves déploient leurs voiles ou leurs ailes.

Par quoi peux-tu jurer aujourd'hui ? demande encore la reine Elisabeth, dans le *Richard III* de Shakespeare. Et la réponse de Richard est celle-ci : *Par l'avenir !* Eh ! bien, jeunes gens, jurez aussi, par l'avenir, que vous serez dévoués et fidèles à ces grands mots qui font les grandes choses : "A la science, au devoir, à la famille, à la patrie !" Et que le vingtième siècle qui naîtra prerne pour modèles les années suprêmes du dix-neuvième siècle qui va finir ! Vos jeunes mains vont, par la plume, par le scalpel, par le pinceau ou par l'épée, nous en retracer l'histoire. Plus fortunés que nous, mes enfants, que cette histoire, la vôtre, soit toute de lumière, toute de gloire et de bonheur !

OBSERVATIONS SUR UNE OBJECTION SÉDUISANTE

(Revue de la Science Nouvelle, Paris)

Ces milliards d'astres que nous voyons maintenant et que nous comptons et mesurons dans l'espace immense, sont-ils habités par des êtres doués comme nous d'intelligence et de liberté pour aimer et servir Dieu ? Le sens commun universel répond affirmativement. Or, les premiers chrétiens ne le savaient pas et la Révélation ne nous en dit rien. Donc, objectent nos adversaires, *votre prétendue Révélation n'est qu'une invention humaine appropriée à l'état scientifique de son époque, et n'ayant aucun être de la vraie nature de l'univers.* Cette objection est, je pense, dans notre temps, celle qui a séduit le plus d'esprits parmi les savants et les philosophes, en première ligne Jean Reynaud.

Nos adversaires font ici la même confusion qu'ils reprochent avec raison aux scolastiques, la confusion de la foi et de la science. En effet la Révélation ne nous enseigne que les vérités nécessaires à notre salut et qui sont en dehors et au-dessus de la puissance de la raison et de la science.

La Genèse ni les Évangiles n'avaient rien à nous apprendre sur l'astronomie ni sur la physique. La Genèse nous donne seulement une histoire abrégée de la création que la science expérimentale n'a jamais pu contredire et ne contredira jamais. C'est donc à nous dans la plénitude de notre liberté scientifique à approfondir le ciel, à scruter les astres, à savoir, si nous pouvons, ce qui s'y fait. Cette connaissance ne nous est point nécessaire, mais il n'est pas impossible que nous y arrivions par les seules forces de la science et de la raison. Plus la liberté de la science sera large, plus nous serons satisfaits, parce que la religion se trouvera d'autant plus indépendante des erreurs et des incertitudes de la science, et que la condamnation de Galilée, qui a fait plus de mal à la foi que les dix persécutions des empereurs païens, ne pourra pas se renouveler. Voilà notre première observation.

En second lieu, est-il vrai que la doctrine chrétienne soit en rapport direct avec le système astronomique tel qu'il était conçu par les auditeurs du Christ, de telle sorte que ce système étant reconnu faux, cette doctrine devienne fautive du même coup? Non, cela est tout à fait erroné. En effet le christianisme est fondé sur le péché originel et la rédemption. Ce sont deux événements qui se sont passés sur notre planète, sans aucun rapport de nous connu avec l'histoire des êtres qui habitent les autres astres de l'immensité. Les premiers chrétiens ont cru la divinité du Christ, parce qu'ils ont entendu sa parole, vu ses miracles et sa résurrection, ou qu'ils ont reçu le témoignage des témoins directs. Qu'importe à ces deux événements particuliers à notre planète, l'histoire inconnue de cent milliards d'autres planètes? L'histoire de celles-ci ne changera jamais la nôtre. Les êtres innombrables qui les habitent ont-ils péché, ont-ils été rachetés? Nous ne savons pas, mais nous connaissons, quant à nous, notre péché et notre rachat. Cela suffit à notre foi, et cela laisse à la science et à la raison un champ de recherches indéfini.

F.-A. HÉLIE.

MARIAGE EN PERSPECTIVE

Nous apprenons que M. Auguste Rhéaume, avocat, le plus jeune fils de M. l'échevin Rhéaume, doit épouser le premier d'octobre

lesbourg; l'Union des tailleurs de cuir, et la Société des Artisans canadiens-français y avaient envoyé des représentants.

Le Gouverneur-Général ouvrira l'exposition à Ottawa, lundi prochain.

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, est en route pour Rome.

L'honorable M. Foster, ministre canadien des finances, a dit, paraît-il, que le bill McKinley nuirait certainement aux relations de commerce du Canada avec les États-Unis, mais que le Canada peut trouver des débouchés favorables lui ouvrant les marchés des Indes et de l'Angleterre.

A Montréal, les officiers de la douane ont récemment saisi le *New York Mercury* pour cause d'immoralité.

Du journal *Le Manitoba* :

"Nous avons appris avec une grande satisfaction que les écoles catholiques, même dans les centres protestants comme Winnipeg et Brandon, ont eu, dès le jour de l'ouverture des classes, un plus grand nombre d'élèves que d'ordinaire.

"Jusqu'à présent la fameuse loi du procureur-général Martin ne nous a guère affectés.

"Il faut espérer que l'attitude si ferme de tous les catholiques de la province fera enfin ouvrir les yeux à nos gouvernants."

Des remaniements viennent d'être faits dans le cabinet provincial d'Ontario. L'honorable Charles Drury, défait aux dernières élections, se retire, mais son compagnon d'infortune, l'honorable M. Gibson, demeure au poste. Les nouveaux ministres sont l'honorable M. Harcourt, député de Monk, l'honorable M. Drydon, député du comté d'Ontario, l'honorable M. Bronson député de la ville d'Ottawa. Ce M. Bronson est un millionnaire que ses occupations empêchent d'accepter la direction d'un département.

C'est un Canadien-français qui occupe la prééminence dans le monde des affaires, à Lowell, ville de l'État du Massachusetts,

JOURNAUX ET REVUES

REVUE DE LA SCIENCE NOUVELLE.—Tel est le titre d'une revue publiée par l'Association scientifique pour la défense du christianisme. Elle paraît tous les mois. S'adresser pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, à M. Faustin-Adolphe Hélie, juge au tribunal de la Seine, directeur de la *Revue*, rue Duban, 18, près la place de Passy, à Paris. Le numéro du 1er septembre contient les études dont voici le sommaire :

Observations sur une objection séduisante, par M. F. A. Hélie.—L'homme préhistorique (2e article), par M. Louis Fliche, avocat à la cour d'appel de Paris.—Problème de la vitesse de la lumière, par M. P. Delestre, ex-ingénieur de l'État.—Sur l'air atmosphérique de Paris, par le même.—Congrès médical de Berlin.—Bulletin bibliographique : — *La philosophie pendant la Révolution* de M. Ferraz, par M. F. Gasc.—Desoscés—Chronique de l'Institut ; — de l'Académie de médecine ; — de la philosophie et des sciences.—Comptes rendus sommaires.—Dernières nouvelles de la philosophie et des sciences.

Tous les articles de la *Revue de la Science Nouvelle* paraissent sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

L'Association scientifique pour la défense du christianisme, dont la *Revue* est l'organe, comprend,—indépendamment des membres titulaires,—des membres honoraires en nombre illimité qui n'y siègent pas, mais qui lui donnent leur adhésion et leur aide. Ils payent une cotisation de dix francs au minimum, dans laquelle est compris l'abonnement à la *Revue*.

LE CANADA-FRANÇAIS.—La livraison de septembre de cette remarquable revue vient de paraître. En voici le sommaire :

Dix ans au Canada : De 1840 à 1850 (suite) A. Gérin-Lajoie.—Paysage de Veracruz.—Poésie... Auguste Génin.—Au temps des vieux Créoles.—Madame Délicieuse (Traduction) Geo. W. Cable.—A la mourante, poésie Charles Fuster.—Nos gros chagrins et nos petites misères, F. G. Marchand.—Le socialisme d'état et la réforme sociale, Claudio Jannet.—La traite des pelleteries sous Champlain, N.-E. Dionne.—Annibal.—Nouvelle canadienne (Suite et fin) Napoléon Legendre.—Stances au très révérend chanoine Boucher, archiprêtre et curé de Louiseville, Louis Fréchette.—Voyage en Grèce.—Excursion en Argolide (Suite) Chs de Martigny.—L'abîme.—Poésie Adolphe Poisson.—Revue Etrangère, Napoléon Legendre.—Bibliographie.—Revue des livres T. H.—Documents inédits sur l'Acadie.—Suite :—ci.—Registres des Acadiens de Belle-Isle-en-Mer.—Paroisse de Bangor.(Suite.) ci.—Remarques sur les Registres de Belle-Isle-en-Mer, par M. F. Rameau de Saint-Père.

Recueil de recettes et le médecin à la maison



STATUTS DU CANADA

ET

Publications Officielles

Les Statuts et quelques unes des Publications du Gouvernement du Canada sont en vente au bureau de la Librairie du Gouvernement, rue St-Patrice, Ottawa. Aussi les Actes séparés. Statuts Révisés : prix pour 2 Vols, 5.00, et pour le volume supplémentaire, \$2.50. Liste des Prix envoyée sur application.

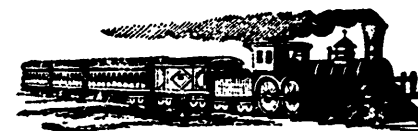
B. CHAMBERLIN

Imprimeur de la Reine et
Directeur de la Librairie.

Département de la Librairie
et des Impressions Publiques.

Ottawa, 17 sept. 1890.

23 sept. —13f.



PELERINAGE

Le Chœur de l'Union Lambilotte, avec la bienveillante permission de Son Éminence le cardinal Taschereau, fera son pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beaupré

DIMANCHE, 21 SEPT.

sous la direction du Révd Père Valiquette, par le chemin de fer Québec-Montmorency et Charlevoix.

Le Chœur de l'Union Lambilotte chantera une grand-messe solennelle accompagné de sa fanfare. Le lieu du départ se fera de Hedleyville à 6 et 7 heures 35 A.M. La vente des billets commencera samedi midi au bureau de la compagnie et au presbytère de Saint-Sauveur seulement. Ces billets sont bons pour partir par le train de samedi soir à 6 hrs. 30 et revenir jusqu'à mardi.

Prix, aller et retour, 50 cts. Enfants moitié prix.

Par ordre du

Révd PÈRE VALIQUETTE,

Chaplain de la société.

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au

chrétiens ont cru la divinité du Christ, parce qu'ils ont entendu sa parole, vu ses miracles et sa résurrection, ou qu'ils ont reçu le témoignage des témoins directs. Qu'importe à ces deux événements particuliers à notre planète, l'histoire inconnue de cent milliards d'autres planètes? L'histoire de celles-ci ne changera jamais la nôtre. Les êtres innombrables qui les habitent ont-ils péché, ont-ils été rachetés? Nous ne savons pas, mais nous connaissons, quant à nous, notre péché et notre rachat. Cela suffit à notre foi, et cela laisse à la science et à la raison un champ de recherches indéfini.

F.-A. HÉLIE.

MARIAGE EN PERSPECTIVE

Nous apprenons que M. Auguste Rhéaume, avocat, le plus jeune fils de M. l'évêque Rhéaume, doit épouser le premier d'octobre prochain, mademoiselle Delphine Cloutier, fille de feu M. Prisque Cloutier, ancien manufacturier de cuir de Québec.

ÇÀ ET LÀ

Le conseil de l'Instruction publique se réunira le 24 septembre.

Mgr Labelle est arrivé d'Europe dimanche dernier, et a eu une entrevue à Montréal avec le premier ministre. Une réception solennelle lui a été faite à Québec par le premier ministre et tous les membres du cabinet.

Les libéraux du comté de Portneuf ont choisi M. Arthur Delisle, avocat, comme leur candidat pour la prochaine lutte électorale qui s'organise dans ce comté.

Mardi soir, les citoyens de notre ville ont donné un grand bal dans les salles du palais législatif, en l'honneur de Son Altesse Royale le prince Georges de Galles.

Dimanche dernier, la première messe a été dite dans la nouvelle église de Beauport. Ce jour-là même, c'était aussi la fête de l'Union St-Joseph de la paroisse. Cette coïncidence a donné lieu à d'imposantes démonstrations. Les Unions St-Joseph de St-Roch de Québec, de Sillery et de Char-

affectés.

" Il faut espérer que l'attitude si ferme de tous les catholiques de la province fera enfin ouvrir les yeux à nos gouvernants. "

Des remaniements viennent d'être faits dans le cabinet provincial d'Ontario. L'honorable Charles Drury, défait aux dernières élections, se retire, mais son compagnon d'infortune, l'honorable M. Gibson, demeure au poste. Les nouveaux ministres sont l'honorable M. Harcourt, député de Monk, l'honorable M. Drydon, député du comté d'Ontario, l'honorable M. Bronson député de la ville d'Ottawa. Ce M. Bronson est un millionnaire que ses occupations empêchent d'accepter la direction d'un département.

C'est un Canadien-français qui occupe la prééminence dans le monde des affaires, à Lowell, ville de l'Etat du Massachusetts, Etats-Unis.

Les immigrants affluent à New-York. L'on en a compté 2722 nouveaux-venus, dans la seule journée de samedi dernier, au Barge Office.

Tout n'est pas rose, même aux Etats-Unis. Des rapports annoncent le manquement complet de la récolte dans le comté de Spink, (Minnesota, Etats-Unis.) De plus, les terres y sont grevées d'hypothèques, et les marchands ont fermé tout crédit aux cultivateurs.

Dimanche dernier, fête solennelle à la Congrégation des hommes de St-Roch de Québec. On y a célébré les noces d'or d'un confrère, M. F.-X. Lemieux, ancien citoyen de Lévis, et depuis quelques années établi à St-François de la Beauce. Cinquante années de congréganiste : cela n'arrive pas souvent. Nos félicitations les plus cordiales à ce citoyen modèle, à ce franc et loyal catholique.

Hommes des classes dirigeantes, aidez l'ASSOCIATION qui veut donner une direction droite au mouvement social.

ment à la Revue.

LE CANADA-FRANÇAIS.—La livraison de septembre de cette remarquable revue vient de paraître. En voici le sommaire :

Dix ans au Canada : De 1840 à 1850 (suite) A. Gérin-Lajoie.—Paysage de Veraacruz.—Poésie... Auguste Génin.—Au temps des vieux Créoles.—Madame Délicieuse (Traduction) Geo. W. Cable.—A la mourante, poésie Charles Fuster.—Nos gros chagrins et nos petites misères, F. G. Marchand.—Le socialisme d'état et la réforme sociale, Claudio Jannet.—La traite des pelleteries sous Champlain, N.-E. Dionne.—Annibal.—Nouvelle canadienne (Suite et fin) Napoléon Legendre.—Stances au très révérend chanoine Boucher, archiprêtre et curé de Louiseville, Louis Fréchette.—Voyage en Grèce.—Excursion en Argolide (Suite) Chs de Martigny.—L'abime.—Poésie Adolphe Poisson.—Revue Etrangère, Napoléon Legendre.—Bibliographie.—Revue des livres T. H.—Documents inédits sur l'Acadie.—Suite :—ci.—Registres des Acadiens de Belle-Ile-en-Mer.—Paroisse de Bangor. (Suite.) ci.—Remarques sur les Registres de Belle-Ile-en-Mer, par M. F. Rameau de Saint-Père.

Recueil de recettes et le médecin à la maison

L'accueil public qui a été fait à cet ouvrage, dès la première édition en 1883, en a fait le meilleur éloge. L'édition nouvelle contiendra des changements notables et beaucoup de recettes inédites. Aucun exemplaire n'en sera vendu. Le chiffre du tirage en sera strictement limité au nombre des abonnés qui, nous ayant payé avant ou durant le cours de ce mois de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement à l'Association (soit \$1.00), nous auront demandé un exemplaire avant le premier d'octobre.

Voici quel était le SOMMAIRE de la première édition :

Un extrait de cuisine.—Manière de faire différents Bouillons, Soupe à la purée de divers légumes, le Boudin, la Saucisse, le Fromage, le Cervelas, l'Andouille, le Petit Salé.—Pâtisseries diverses, Entremets sucrés, Confitures, Sirops.—Manière de faire cuire toute espèce de Poissons.—La conservation du Gibier, des Viandes, du Poisson, des Œufs, du Beurre, du Lait, des Légumes.—Salaison des Viandes, du Jambon, du Beurre.—Blanchissage et Repassage du Linge.—Entretien des vêtements.—Maladies et Indispositions.—Pharmacie de Ménage.

Abonnez-vous à l'ASSOCIATION, journal ami des classes ouvrières.

tera une grande messe solennelle accompagnée de sa fanfare. Le lieu du départ se fera de Hedleyville à 6 et 7 heures 35 A.M. La vente des billets commencera samedi midi au bureau de la compagnie et au presbytère de Saint-Sauveur seulement. Ces billets sont bons pour partir par le train de samedi soir à 6 hrs. 30 et revenir jusqu'à mardi.

Prix, aller et retour, 50 c^{ts}. Enfants moitié prix.

Par ordre du
Révd PÈRE VALIQUETTE,
Chapelain de la société.

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelleteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSSI—

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

N. VENIER NICOL,

Manchonier et Chapelier,

285-287 Rue ST-Joseph,

SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept.—1m.

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUÉBEC.

5 juillet 1890—1a

GERVAIS & HUDON LE "SUN"

IMPORTATEURS

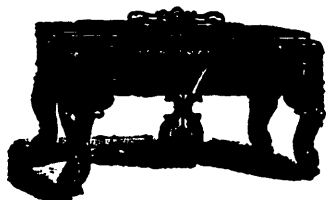
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS)

— AUSSI —

D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS



Heintzman & Cie, (Le favori des Artistes.)

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Mason & Risch.,

Scheidmayer & Cie. Etc.

COUCHETTES EN FER,
PAILLASSES A RESSORTS,
MATELAS EN LAINE,
COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
Dominion et Cie.,
Thomas et Cie.,
Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qui est nécessaire à la fabrication de ces instruments.

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

—: 000 :—

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

PHILIPPE MASSON

AVOCAT

et Courtier d'Assurances

M. PHILIPPE MASSON place des risques dans toutes bonnes compagnies d'assurance contre le FEU, contre les Accidents (C)

NOS PRIMES

Avec le numéro quatrième de *L'Association*, nous adressions à nos abonnés un appel auquel plusieurs se sont empressés de répondre. Nous les en félicitons, parce que ce sont des hommes de l'art trempé qui, à l'occasion, savent alléger le fardeau des sacrifices d'autrui, et font réussir les entreprises difficiles. Surtout nous les en remercions, parce que leur empressement à nous payer l'abonnement requis nous a été d'un extraordinaire secours en nous aidant à franchir des passes périlleuses. Un tout petit dollar, isolé, c'est en vérité bien peu de chose, une très légère bagatelle, mais cent cinquante ou deux cents de ces petites bagatelles réunies sont souvent une puissance, tant il est vrai que *l'union fait la force*.

Or, à chacun de nos abonnés qui nous ont payé au moins l'abonnement d'un an, nous désirons leur offrir un gage de notre reconnaissance. Le gage sera jugé modeste, peut-être, mais nous avons l'espoir qu'il sera accepté comme venant du cœur, et qu'à ce titre il aura bien son prix. Nos abonnés auront le choix entre un *Recueil de recettes* qui sera le premier livre sorti de nos ateliers, et une *Vue photographiée*, des plus exactes et des plus nettes, de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les modifications opérées depuis quelques semaines. Cette photographie, très bien réussie, est sur fond cartonné de 10 X 14½. Pour les personnes qui ont le culte du passé, cette photographie sera un souvenir précieux à conserver.

Quant au *Recueil des recettes*, il pourra plutôt convenir à bien des familles. Ce *Recueil* sera une édition nouvelle, *recue, corrigée et augmentée* de l'ancien *Recueil* que notre agent général M. Langlois, publia en 1883, et qui eut alors

COUCHETTES EN FER,
 PAILLASSES A RESSORTS,
 MATELAS EN LAINE,
 COFFRES DE SURETÉ,
 VITRINES DE COMPTOIRS,
 MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
 Dominion et Cie.,
 Thomas et Cie.,
 Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques. Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODELES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKELL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMELIORATION IMPORTANTE, au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIERES ont été SUPPRIMEES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM. Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve dans aucun autre instrument.

Les pianos Heintzman et Cie, ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODELE en est artistique,
 Le FINI en est parfait,

La SONORITE nette et pure,
 La TOUCHE élastique et souple,
 Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

Nos Harmoniums de Wm. Bell et Cie, sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITÉS MUSICALES. Aussi.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS à entraînement vertical.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

GERVAIS & HUDON

No. 219 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

TÉLÉPHONE NO. 272

Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

PHILIPPE MASSON

AVOCAT

et Courtier d'Assurances

M. PHILIPPE MASSON place des risques dans toutes bonnes compagnies d'assurance contre le FEU, contre les ACCIDENTS CORPORELS et sur la VIE. Ses études spéciales et son expérience des affaires lui permettent de présenter toujours, dans un cas donné, le système d'assurance le plus absolument favorable à l'applicant. Consultations données à quiconque désire choisir un bon système et une bonne compagnie.

S'adresser par lettre, ou personnellement

N° 68

RUE ST-JOSEPH
 ST-ROCH, QUEBEC

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
 pour Québec et le District de
 Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890. 1a

bien son prix. Nos abonnés auront le choix entre un *Recueil de recettes* qui sera le premier livre sorti de nos ateliers, et une *Vue photographiée*, des plus exactes et des plus nettes, de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les modifications opérées depuis quelques semaines. Cette photographie, très bien réussie, est sur fond cartonné de 10 X 14½. Pour les personnes qui ont le culte du passé, cette photographie sera un souvenir précieux à conserver.

Quant au *Recueil des recettes*, il pourra plutôt convenir à bien des familles. Ce *Recueil* sera une édition nouvelle, revue, corrigée et augmentée de l'ancien *Recueil* que notre agent général M. Langlois, publia en 1883, et qui eut alors une vogue si méritée. Véritable trésor domestique, conseiller sûr et fidèle de la jeune ménagère, de l'apprentie en cuisine et même de la cuisinière expérimentée, comme aussi de la mère de famille, ce livre est appelé à exercer une influence des plus bienfaisantes dans les régions de l'économie domestique.

Les abonnés, qui nous paieront au moins le prix d'abonnement D'UN AN (\$1.00) durant le cours de SEPTEMBRE, auront, eux aussi, droit à l'une ou à l'autre de ces primes, à leur choix. En nous adressant le prix d'abonnement, veuillez mentionner la prime que vous choisissez.

M. D. HÉNAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

LE GUIDE FRANÇAIS

DES
ETATS-UNIS

TROISIÈME ÉDITION

CONTENANT LES NOMS, LE GENRE D'AFFAIRES
ET L'ADRESSE DES

**Marchands, manufacturiers, hommes
de profession, ainsi que
des messieurs du clergé,**

**Journaux, Publications françaises,
Collèges, Couvents, Écoles et
Sociétés Canadiennes des**

ETATS-UNIS.

CLASSIFIÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, PAR CATÉ-
GORIES ET PAR ÉTAT.

Suivi d'une foule d'autres Statistiques et Renseignements précieux sur tous les Centres Canadiens de la RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE, DES GUIDES DE COHOES, N. Y. LOWELL, WORCESTER, FALL RIVER, HOLYOKE, MASS., MANCHESTER, N. H., BIDDEFORD et LEWISTON, ME., WOONSOCKET, R. I., DETROIT, MICH., ST. PAUL et MINNEAPOLIS, MINN., contenant les noms de tous nos compatriotes, et de tout autres places où nous seront requis de faire le recensement par le Curé de la paroisse ou les principaux Marchands canadiens, pourvu que ces réquisitions nous parviennent avant le 1er Août.

Nous étions loin de croire, lorsque nous avons fondé l'œuvre du **GUIDE FRANÇAIS**, en 1887, que nous serions obligés d'en étendre si vite le cadre. Il est vrai que nous connaissions l'immense portée qu'une telle publication devait atteindre, si elle était faite judicieusement et aussi exactement que les distances, les temps, les moyens et les mille autres difficultés qui se présentent généralement dans toutes les grandes entreprises, le permettraient; cependant, la première édition dite *Guide de la Nouvelle Angleterre* et la deuxième édition connue sous le nom de *Guide de la Nouvelle Angleterre et de l'Est de N. Y. et C.*, ont été si bien accueillies et reconnues par tous si utiles, si nécessaires, si importantes pour notre cause *Religieuse et Nationale*, que nous avons décidé de publier, en 1891

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS.

Inutile de dire, ici, ce que coûtera cette gigantesque entreprise; tous, vous le savez, nous n'en doutons pas, et tous aussi vous désirez sincèrement son succès; alors, que Prêtres et Laïques, Commerçants et Industriels y donnent leur concours, leur encouragement, afin que nous puissions connaître la véritable situation des Canadiens Français, aux Etats-Unis. En raison de l'immense travail de cette troisième édition et des frais énormes qu'elle nécessitera, le prix sera de

DEUX PIASTRES,

Dont une piastre payable d'avance et une piastre payable sur livraison qui aura lieu en MARS 1891.

LES ANNONCES SERONT INSCRITES AUX PRIX
SUIVANTS :

UNE PAGE, papier blanc	\$25.00	de couleur	\$35.00
UNE DEMIE,	15.00	"	20.00
UN TIERS,	10.00	"	15.00
UN QUART,	5.00	"	12.00
UN HUITIÈME,	5.00	"	7.00
UNE FEUILLE,	50.00	"	40.00

Des espaces sur la reliure et ailleurs seront vendus sur application, à un tarif spécial, suivant l'endroit.
Chaque annonceur recevra une copie de l'ouvrage GRATIS et son nom sera inscrit en lettres CAPITALES. Les souscripteurs auront le même privilège en payant de \$1. à \$5.00

Recueil de recettes et le médecin à la maison

L'accueil public qui a été fait à cet ouvrage, dès la première édition en 1883, en a fait le meilleur éloge. L'édition nouvelle contiendra des changements notables et beaucoup de recettes inédites. Aucun exemplaire n'en sera vendu. Le chiffre du tirage en sera *strictement* limité au nombre des abonnés qui, nous ayant payé avant ou durant le cours de ce mois de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement à *L'Association* (soit \$1.00), nous auront demandé un exemplaire *avant* le premier d'octobre.

Voici quel était le SOMMAIRE de la première édition :

Un extrait de cuisine.—Manière de faire différents Bouillons, Soupe à la purée de divers légumes, le Boudin, la Saucisse, le Fromage, le Cervelas, l'Andouille, le Petit Salé.—Pâtisseries diverses, Entremets sucrés, Confitures, Sirops.—Manière de faire cuire toute espèce de Poissons.—La conservation du Gibier, des Viandes, du Poisson, des Œufs, du Beurre, du Lait, des Légumes.—Salaison des Viandes, du Jambon, du Beurre.—Blanchissage et Repassage du Linge.—Entretien des vêtements.—Maladies et Indispositions.—Pharmacie de Ménage.

UN AUTRE CHOIX

Nous ajoutons un troisième article à la liste de nos primes, et nous proposons un troisième choix. A ceux auxquels ne conviendraient pas l'excellent *Recueil des Recettes* ou la *Vue photographiée de l'intérieur de la Basilique de Québec*, nous leur enverrons, s'ils le préfèrent, un exemplaire du livre intitulé: *L'amour du Cœur de Jésus ou le véritable trésor de l'âme.*

Populariser la dévotion au Sacré-Cœur, la faire généralement comprendre, aimer, pratiquer, tel est le but de ce petit livre; le langage des FAITS, toujours le plus persuasif, est celui que l'auteur a le plus fréquemment employé: *Goûtez*, semblent-ils dire, *et voyez combien le Seigneur est doux!*

Heureux, mille fois heureux, — s'écrie l'auteur, — si nous pouvons parvenir à gagner quelques âmes au divin Cœur d'où sont sorties ces touchantes paroles :

NOTES DIVERSES

Dans la *Revue bénédictine* de juin, Dom Morin publie le texte entier retrouvé par lui du sermon de saint Augustin, sur la conversion du banquier Faustin dont on n'avait jusqu'ici que des fragments. Ce sermon est du 23 juin 390.

* *

On peut évaluer définitivement de 5 à 6,000 le nombre des décès causés à Paris par l'épidémie de grippe de novembre à février dernier. C'est de ce nombre que les décès de ces quatre mois ont dépassé ceux des périodes correspondante des années précédentes.

* *

Le deuxième congrès international criminaliste ou de droit pénal s'est ouvert à Berne, le 12 août dernier. La France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Russie et plusieurs autres Etats y étaient représentés. Les délégués étaient au nombre d'environ 60.

L'assemblée a décerné par acclamation la présidence à M. Ruchonnet, président de la Confédération suisse et chef du département fédéral de la justice.

La question de l'incorrigibilité et de la récidive a été longuement traitée par plusieurs orateurs.

* *

Le 6 août un congrès d'aliénistes s'est réuni à Rouen sous la présidence de M. Ball. Il y avait 60 congressistes.

* *

Le cardinal Newman, dont l'Eglise pleure la perte, était âgé de 90 ans. D'abord pasteur anglican, il fut de 1832 à 1846 le chef du mouvement religieux, dit d'Oxford, qui ramena au catholicisme un certain nombre de ses collègues. Sa conversion est de 1846. Il laisse de nombreux écrits. Il était simple prêtre.

* *

D'après M. Laboulbène, de l'Académie des sciences, pour rendre absolument inoffensive une viande de veau et de bœuf suspectée de toenia, il suffit de la faire cuire suffisamment. La viande bouillie ou rôtie ayant éprouvé non seulement à la surface,

sans se rappeler—ou sans savoir—qu'il existe deux dictionnaires de l'Académie: l'un, le dictionnaire historique; l'autre, le dictionnaire d'usage.

" Il existe à l'Académie française, une commission de six membres, commission à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, et qui est plus spécialement chargée du dictionnaire. Cette commission s'est réunie encore jeudi dernier, avant la séance de l'Académie, et a continué une discussion précédemment annoncée.

— " En quoi consiste le dictionnaire historique! interrompis-je.

— " Il a pour but, me répondit M. Marmier, de donner à chaque mot de notre langue une signification précise, en y ajoutant de très nombreux exemples déterminant les diverses acceptions de ce mot. C'est un peu ce qu'a fait M. Littré.

" Le travail est très considérable, car, pour ces exemples, on est forcé de remonter aux origines de la langue française, vers le XIIe ou le XIIIe siècle, et d'étudier les différentes périodes jusqu'à nos jours. Un homme très érudit, M. Marty, prépare le travail sur lequel nous discutons, toujours avec intérêt.

" Mais cette besogne marche lentement, et justifie, en effet, les épigrammes qu'on lance à l'Académie.

" Commencé sous la Restauration, ce dictionnaire, dont plusieurs fascicules ont été publiés, en est encore à la lettre A, exactement au mot avant. Nous n'avons pas, cependant, l'intention d'en interrompre la préparation, et nous continuerons d'y travailler.

— " Et le dictionnaire de l'usage?

— " Ah! pour celui-là, c'est autre chose.

Il donne, comme le dictionnaire historique, une définition précise des mots, mais il accumule encore les exemples. Tous les vingt ou trente ans, une nouvelle édition, modifiée, est publiée. La dernière date, je crois, de quatre ou cinq ans.

" Dans l'intervalle de deux éditions on discute les modifications à apporter à la suivante. Il y a des mots à ajouter, d'autres dont l'usage est tombé en désuétude, d'autres enfin dont la signification doit être changée.

" Quand il s'agit d'introduire au dictionnaire un mot nouveau—un mot d'argot souvent passé dans la langue nouvelle—la discussion est parfois fort intéressante.

cultes qui se présentent généralement dans toutes les grandes entreprises, le permettraient ; cependant, la première édition dite *Guide de la Nouvelle Angleterre* et la deuxième édition connue sous le nom de *Guide de la Nouvelle Angleterre et de l'Est de New-York*, ont été si bien accueillies et reconnues par tous si utiles, si nécessaires, si importantes pour notre cause *Religieuse et Nationale*, que nous avons décidé de publier, en 1891

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

Inutile de dire, ici, ce que coûtera cette gigantesque entreprise ; tous, vous le savez, nous n'en doutons pas, et tous aussi vous désirez sincèrement son succès ; alors, que Prêtres et Laïques, Commerçants et Industriels y donnent leur concours, leur encouragement, afin que nous puissions connaître la véritable situation des Canadiens-Français, aux Etats-Unis. En raison de l'immense travail de cette troisième édition et des frais énormes qu'elle nécessitera, le prix sera de

DEUX PIASTRES,

Dont une piastre payable d'avance et une piastre payable sur livraison qui aura lieu en MARS 1891.

— : 000 : —

LES ANNONCES SERONT INSCRITES AUX PRIX SUIVANTS :

UNE PAGE, papier blanc	\$25.00	de couleur	\$35.00
UNE DEMIE, " "	15.00	" "	20.00
UN TIERS, " "	10.00	" "	15.00
UN QUART, " "	5.00	" "	12.00
UN HUITIEME, " "	5.00	" "	7.00
UNE FEUILLE, " "	10.00	" "	40.00

Des espaces sur la reliure et ailleurs seront vendus sur application, à un tarif spécial, suivant l'endroit. Chaque annonceur recevra une copie de l'ouvrage GRATIS et son nom sera inscrit en lettres CAPITALES. Les souscripteurs auront le même privilège en payant de \$1. à \$2.00 suivant le type.

— : + + + : —

IMPORTANT

Le nom, l'occupation et l'adresse de chaque souscripteur seront publiés, soit qu'il demeure au Canada, en Europe ou ici, chaque pays formant un département spécial. Ainsi, que tous ceux qui désirent faire connaître leur adresse à leurs parents et amis s'empresment de souscrire.

— : 0 + 0 : —

Nous ne croyons pas nécessaire de donner ici, comme il y a deux ans, les témoignages que nous avons reçus ; qu'il nous suffise de dire que *Sa Sainteté Le on XIII a reçu avec plaisir notre Livre* et qu'Elle nous a accordé sa Bénédiction Apostolique.

Son Excellence Benjamin Harrison, Président des Etats-Unis d'Amérique, a aussi reçu le GUIDE, et nous avons été honoré du patronage officiel des gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Ceci suffit, croyons-nous, pour convaincre tous les vrais et sincères Canadiens-Français de l'importance de cette publication et nous aimons à croire que tous s'empresment d'annoncer ou de souscrire ainsi que l'indiquent les bulletins suivants :

La Société de Publications Françaises

ETATS-UNIS

Boite de Poste, No 638 Lowell, Mass

— : 000 : —

Le GUIDE FRANÇAIS des ETATS-UNIS

La Société de Publications Françaises des Etats-Unis, publiera... annonce dans "Le Guide Français des Etats-Unis," devant occuper l'espace de... page dont le prix sera... Dollars, payable lorsque l'ouvrage sera publié, et sur présentation de ce contrat, y compris une copie du livre.

Nom.....
Occupation.....
(Veuillez signer et retourner) Adresse.....

La Société de Publications Françaises des Etats-Unis, veuillez ne considérer comme souscripteur au volume ci-dessus nommé, pour lequel je vous envoie d'avance UN DOLLAR et je m'engage à vous payer, sur livraison, la balance du prix de souscription, \$1.00, pourvu que mon nom, occupation et adresse y soient inscrits comme suit :

Nom.....
Occupation.....
Adresse.....
(Veuillez signer, couper ceci et retourner.)

UN AUTRE CHOIX

Nous ajoutons un troisième article à la liste de nos primes, et nous proposons un troisième choix. A ceux auxquels ne conviendraient pas l'excellent *Recueil des Recettes* ou la *Vue photographiée de l'intérieur de la Basilique de Québec*, nous leur enverrons, s'ils le préfèrent, un exemplaire du livre intitulé : *L'Amour du Cœur de Jésus ou le véritable trésor de l'âme*.

Populariser la dévotion au Sacré-Cœur, la faire généralement comprendre, aimer, pratiquer, tel est le but de ce petit livre ; le langage des FAITS, toujours le plus persuasif, est celui que l'auteur a le plus fréquemment employé : *Goûtez, semblent-ils dire, et voyez combien le Seigneur est doux !*

Heureux, mille fois heureux, — s'écrie l'auteur, — si nous pouvons parvenir à gagner quelques âmes au divin Cœur d'où sont sorties ces touchantes paroles :

Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.

Au choix des abonnés qui nous ont déjà payé et de ceux qui, durant ce mois de septembre, nous paieront le prix d'abonnement d'au moins UN AN (soit \$1.00), nous donnerons en prime ou le *Recueil des Recettes* ou la *Vue photographiée de l'intérieur de la Basilique de Québec*, ou le livre intitulé *L'Amour du Cœur de Jésus*.

NOS PRIMES

A chacun de nos abonnés qui nous paieront, dans le cours de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement (\$1.00), nous offrons l'une des deux primes mentionnées ci-après, à leur choix : *Recueil de Recettes et le Médecin à la maison*, qui sera prêt vers la fin de septembre, ou une splendide *Vue photographiée de l'intérieur de la Basilique de Québec*, tel qu'il se trouvait avant les réparations actuelles.

Hommes des classes dirigeantes, aidez l'ASSOCIATION qui veut donner une direction droite au mouvement social.

sieurs orateurs.

* * *

Le 6 août un congrès d'aliénistes s'est réuni à Rouen sous la présidence de M. Ball. Il y avait 60 congressistes.

* * *

Le cardinal Newman, dont l'Eglise pleure la perte, était âgé de 90 ans. D'abord pasteur anglican, il fut de 1832 à 1846 le chef du mouvement religieux, dit d'Oxford, qui ramena au catholicisme un certain nombre de ses collègues. Sa conversion est de 1846. Il laisse de nombreux écrits. Il était simple prêtre.

* * *

D'après M. Laboulbène, de l'Académie des sciences, pour rendre absolument inoffensive une viande de veau et de bœuf suspectée de toenia, il suffit de la faire cuire suffisamment. La viande bouillie ou rôtie ayant éprouvé non seulement à la surface, mais aussi à l'intérieur, une chaleur de 50 à 60 degrés centigrades est assainie ; le cysticerque inerme ne peut supporter sans périr une pareille température. Quant à la viande crue employée dans un but thérapeutique, elle ne peut nuire par des cysticerques inaperçus ou méconnus si elle est pulpée avec soin et passée à travers les mailles d'un très fin tamis.

* * *

Deux mille dollars ont été accordés par le congrès de Washington au gouvernement américain pour faire des expériences sur la production de la pluie. C'est le docteur Fernow, chef de la division des forêts, qui a reçu la tâche d'organiser ce nouveau service atmosphérique. On va d'abord essayer du ballon libre, devant faire explosion à des hauteurs convenues et y déterminer la condensation en pluie des vapeurs ambiantes.

* * *

De *La Paix Sociale* :

A propos du bruit qui avait couru que l'Académie allait renoncer à la publication de son Dictionnaire, l'Événement a interrogé M. Xavier Marmier ; notre vaillant collaborateur a répondu :

— " Rien n'est moins exact. Il n'a jamais été question de cela, et je ne crois pas qu'une telle détermination puisse être prise par l'Académie.

" Il y a, de plus, une confusion qu'il est bon que je vous explique.

" On parle du dictionnaire de l'Académie

publiés, en est encore à la lettre A, exactement au mot avant. Nous n'avons pas, cependant, l'intention d'en interrompre la préparation, et nous continuerons d'y travailler.

— " Et le dictionnaire de l'usage ?

— " Ah ! pour celui-là, c'est autre chose.

Il donne, comme le dictionnaire historique, une définition précise des mots, mais il accumule encore les exemples. Tous les vingt ou trente ans, une nouvelle édition, modifiée, est publiée. La dernière date, je crois, de quatre ou cinq ans.

" Dans l'intervalle de deux éditions on discute les modifications à apporter à la suivante. Il y a des mots à ajouter, d'autres dont l'usage est tombé en désuétude, d'autres enfin dont la signification doit être changée.

" Quand il s'agit d'introduire au dictionnaire un mot nouveau — un mot d'argot souvent passé dans la langue nouvelle — la discussion est parfois fort intéressante. Nous avons, nous aussi, à l'Académie, nos conservateurs et nos libéraux.

" Les uns tiennent pour les anciennes traditions, les autres veulent démocratiser jusqu'au dictionnaire. C'est un petit Parlement. Il est vrai, ajoute M. Marmier en souriant, qu'on n'y exécute que des mots "

* * *

M. Emmanuel Arène, racontant dans le *Matin*, que l'empereur d'Allemagne a présidé le culte, à bord de son navire, à Douvres, s'exprime ainsi : *L'empereur a dit la messe avec une solennelle mise en scène.*

A cela *Le Protestant* répond :

" Comment les journaux français ne comprennent-ils pas qu'ils se font justement moquer d'eux par les Allemands quand ils montrent une si étrange ignorance."

* * *

Du *Figaro* :

C'est au couvent des dominicains du Havre, objet de la colère des journaux radicaux, que vit d'ordinaire le T. R. P. Monsabré.

Le grand orateur y prépare en ce moment les sermons de l'Avent que, sur l'invitation du Pape Léon XIII, il doit prêcher à Sant'Andrea della valle à Rome, cette année même.

Le couvent du Havre est célèbre dans l'ordre de Saint-Dominique par les parties de boules qui réjouissent les récréations.

Le T. R. P. Monsabré est, à ce jeu, d'une adresse peu commune.

Ajoutez à cela une bonne humeur constante et un esprit très gaulois qui émerveillait feu Bertholier, un de ses très bons amis.

Le *Siccle* donne un interview de Mgr Brincaat, sur le congrès anti-esclavagiste qui va se tenir à Paris.

Notre œuvre est exclusivement nationale et pacifique ; elle est indépendante et ne poursuit d'autre but que celui de procurer l'abolition de l'esclavage en Afrique et plus particulièrement dans les territoires placés sous l'influence de la France.

Quant au programme qui doit être discuté au congrès du 22 septembre, il ne comporte que quatre questions :

1^o Décider s'il y a lieu, pour chaque comité national, de se réserver en Afrique, une sphère territoriale d'action, et laquelle ?

2^o Les comités, d'accord avec leurs gouvernements respectifs, doivent-ils former des corps de volontaires pour combattre la traite, soit au pays d'origine, soit sur les routes des caravanes ?

3^o Quels moyens devront être employés pour recueillir les ressources destinées à secourir les victimes de l'esclavage ?

4^o Enfin, la nomination d'un jury chargé de juger le concours pour le meilleur ouvrage populaire en faveur de l'abolition de l'esclavage.

Telles sont les différentes questions que le cardinal Lavignerie se propose de soumettre au congrès. Elles ont un caractère national, patriotique et humanitaire.

* *

Un portrait du Bienheureux J.-B. de La Salle qui fut caché à l'époque de la Révolution a été retrouvé il y a quelque temps à La Salle dans le Gers.

La découverte en ayant été signalée au Supérieur général de l'Ordre, celui-ci délégua un frère visiteur, qui se rendit il y a quelques jours à La Salle pour examiner avec soin cette toile.

De là et de certains faits antérieurs, il semble résulter que la branche paternelle du bienheureux est sortie de La Salle et non du Béarn, comme on le supposait jusqu'à ce jour.

* *

D'un rapport adressé au ministère de la guerre, en France, il résulte que le nombre des séminaristes qui ont passé devant le Conseil de révision pour être incorporés dans l'armée conformément à la loi nouvelle est d'environ 1,900.

Sur ce chiffre, près de la moitié — exactement 890 — ont été dispensés à des titres divers.

Cette fête se réglant sur les changements de la lune, la nouvelle lune était en 1572 le 15 août comme en 1890.

Et notre correspondant, dit la *Paix Sociale* de Paris, qui doit être un calculateur bien grave, ajoute comme conclusion tout au moins inattendue :

Donc le 23 août 1572 la lune se leva vers 2 heures après midi pour se coucher entre 10 heures et 10 heures 1/2 du soir ; le 24, à 8 heures, il faisait noir comme dans un four. Donc le roi Charles IX n'a pas pu tirer sur les protestants, qui se sauvaient à la nage, d'un balcon qui a été construit quarante ans plus tard, comme l'ont avancé un peu légèrement certains historiens.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder l'état du ciel qui sera cette année le même qu'en 1572.

* *

Indes, anglaises. — Une représentation d'un genre tout nouveau vient d'être donnée à Calcutta. Des acteurs indigènes ont joué une tragédie intitulée : *Rajah-o-Ravi*, et due à la plume d'un auteur indigène, Ralindra Nat Tagora. C'est, disent les journaux, la première fois qu'on voit un écrivain indien s'essayer à l'art dramatique et des acteurs indous interpréter une œuvre de ce genre. Les mœurs de l'Inde seraient-elles donc moins immuables qu'on ne le dit ?

* *

Allemagne. — On prétend avoir découvert que l'entreprise des représentations de la Passion, à Oberammergau, est aujourd'hui aux mains de certains Israélites. Ce seraient eux qui auraient fourni le capital et encaisseraient les bénéfices. Ceux-ci seraient considérables, car on est à peine arrivé à la moitié de la saison et les frais seraient déjà complètement couverts, y compris tous ceux qui restent à faire jusqu'à la fin ; de telle façon que, dès maintenant, tout le produit brut est bénéfice. Par suite de ces révélations, le régent de Bavière aurait annoncé qu'il ne permettrait pas de recommencer et que cette année était la dernière où la Passion serait représentée.

Ce n'est pas d'Allemagne que nous vient cette nouvelle, mais bien d'Angleterre : c'est le *Pall Mall Gazette* qui la donne. Elle nous est fort suspecte. On sait que la Passion est représentée tous les dix ans seulement. Déclarer qu'on l'interdira dans dix ans, c'est un peu prématuré ; d'ici

SALLE JACQUES - CARTIER

LUNDI, LE 22 SEPTEMBRE

GRANDE SOIREE Dramatique et Musicale

DONNÉE AU PROFIT DE

L'EGLISE DU VILLAGE STADAGONA

Sous le bienveillant patronage de M. le CURÉ F. H. BÉLANGER.

PIÈCE TRAGIQUE :

JOACHIM MURAT

SA SENTENCE, SA MORT

PERSONNAGES :

JOACHIM MURAT.....	P. RHEAUME
NUNZIANTE (général).....	X. LEFEBVRE
STRATTE (capitaine).....	J. L. BÉDARD
FRANCESCO (rapporteur).....	A. TREMBLAY
FRANCIS (soldat).....	E. TREMBLAY
PAOLA (soldat).....	O. NOLIN
DON ANTONIO (prêtre).....	A. ASSELIN
Le PRINCE ACHILLE (fils du roi).....	C. RENAUD

1^{ER} TABLEAU : LE ROI MORT

CHANT.....A. LEFEBVRE

LES TRIBULATIONS

Du Marquis de la Grenouillière

PIÈCE COMIQUE

LA GRENOUILLÈRE.....	J. A. LEFEBVRE
FARFOUILLAT (dom. de la Grenouillière).....	CHS. RHEAUME
DURENSEL.....	J. LEFEBVRE
VOLMAR.....	J. E. TREMBLAY
PIVOINE (dom. de Duresnel).....	ISID. VILLENEUVE
UN VÉTÉRINAIRE.....	A. LÉGARÉ

FANTOMES ET DOMESTIQUES

2^{ME} TABLEAU : LA FOI

tion a été retrouvé il y a quelque temps à La Salle dans le Gers.

La découverte en ayant été signalée au Supérieur général de l'Ordre, celui-ci délègue un frère visiteur, qui se rendit il y a quelques jours à La Salle pour examiner avec soin cette toile.

De là et de certains faits antérieurs, il semble résulter que la branche paternelle du bienheureux est sortie de La Salle et non du Béarn, comme on le supposait jusqu'à ce jour.

* *

D'un rapport adressé au ministère de la guerre, en France, il résulte que le nombre des séminaristes qui ont passé devant le Conseil de revision pour être incorporés dans l'armée conformément à la loi nouvelle est d'environ 1,900.

Sur ce chiffre, près de la moitié — exactement 890 — ont été dispensés à des titres divers.

* *

La bibliothèque de Genève possède un fort curieux portrait de Calvin ; c'est un croquis à la plume, fait pendant un cours, par un étudiant du nom de Bourgeois sur la couverture d'un livre, en 1564. — Reste à savoir quelle était la force de notre étudiant comme portraitiste.

* *

La congrégation des Rites vient de statuer affirmativement sur la validité du procès de béatification des martyrs de l'année 1883, au Tonkin et en Cochinchine. Les missionnaires français tiennent le premier rang dans cette phalange glorieuse. Citons entre autres : Gabriel Dufresne, évêque de Tabraca ; Pierre Dumoulin, Borie, Gagelin, Cornay, etc.

On a plaidé devant la même congrégation, comme nous l'avons annoncé, l'introduction de la cause de béatification des vénérables pères Cassien, de Nantes, et Agathange de Vendôme, de l'ordre des frères mineurs capucins, martyrisés en Abyssinie au XVIIe siècle.

* *

Les préparatifs de l'exécution de la carte photographique du ciel, qui va donner dans deux ou trois ans la position exacte, pour la fin de ce siècle, de trente à quarante millions d'étoiles, se poursuivent très activement, depuis 1887, dans les dix-huit observatoires des deux hémisphères, associés pour ce travail. Ils seront bientôt terminés.

* *

Pâques sera l'année prochaine le 6 avril, comme en 1572.

que l'entreprise des représentations de la Passion, à Oberammergau, est aujourd'hui aux mains de certains israélites. Ce seraient eux qui auraient fourni le capital et encaisseraient les bénéfices. Ceux-ci seraient considérables, car on est à peine arrivé à la moitié de la saison et les frais seraient déjà complètement couverts, y compris tous ceux qui restent à faire jusqu'à la fin ; de telle façon que, dès maintenant, tout le produit brut est bénéfice. Par suite de ces révélations, le régent de Bavière aurait annoncé qu'il ne permettrait pas de recommencer et que cette année était la dernière où la Passion serait représentée.

Ce n'est pas d'Allemagne que nous vient cette nouvelle, mais bien d'Angleterre : c'est le *Pall Mall Gazette* qui la donne. Elle nous est fort suspecte. On sait que la Passion est représentée tous les dix ans seulement. Déclarer qu'on l'interdira dans dix ans, c'est un peu prématuré ; d'ici là bien des choses peuvent changer. On est presque tenté de croire qu'il n'y a dans la nouvelle du *Pall Mall* qu'un faux bruit destiné à surexciter la curiosité des amateurs.



DISTRICT DE QUÉBEC. Une session de la Cour du Banc de la Reine pour le district de Québec, sera tenue au Palais de Justice, en la cité de Québec, VENDREDI, le DIXIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à NEUF heures du matin.

Nous donnons en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste, et nous donnons également avis à tous juges de paix, coroners, connétables et officiers de la paix, dans et pour le district susdit, qu'ils aient à comparaître personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

Chs A. Ern. GAGNON.

Shérif.

Bureau du Shérif, Québec,
12 septembre 1890.

31—sept 20, 27, oct. 4.

U. NOLIN
DON ANTONIO (prêtre).....A. ASSELIN
Le PRINCE ACHILLE (fils du roi).....C. RENAUD

1ER TABLEAU : LE ROI MORT

CHANT.....A. LEFEBVRE

LES TRIBULATIONS

Du Marquis de la Grenouillière

PIECE COMIQUE

LA GRENOUILLÈRE.....J. A. LEFEBVRE
FARFOUILLAT (dom. de la Grenouillère).....CHS. RHÉAUME
DURESNEL.....J. LEFEBVRE
VOLMAR.....J. E. TREMBLAY
PIVOINE (dom. de Duresnel).....ISID. VILLENEUVE
UN VÉTÉRINAIRE.....A. LÉGARÉ
FANTOMES ET DOMESTIQUES

2ME TABLEAU : LA FOI

CHANT.....J. LEFEBVRE

Prix : Sièges réservés 35 cts. Parterre 25 cts. Galerie 15 cts.

Portes ouvertes à 7 heures 30. Lever du rideau à 8 heures.

Plan de la salle chez Gervais et Hudon, St-Roch ; F. Béland, tabaconiste, faubourg St-Jean ; F. Lacroix, tabaconiste, St-Valier, St-Sauveur.

Billets en vente aussi à la porte de la salle.

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU !



*Très efficace
Thérapeutique*

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVÉ !
ENCORE UNE DÉCOUVERTE !

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU

guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance.
Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1538 et 1540 Rue St-Catherine, Montréal.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

5 juillet 1890. 1a

LE XX^{me} SIECLE

INTENTIONS—AFFIRMATIONS—APPEL
ET METHODE

Præsumam interrogas ne vituperes.
(Eclési., XI, 6.)

(suite)

Tels sont, en résumé, les avantages et même les bienfaits de notre anonymat de rédaction, au point de vue de la pensée.

Les mêmes avantages, par rapport à la besogne matérielle de rédaction, convergent à ce point qui n'est nullement à dédaigner : le travail sera on ne peut plus facilité. Par le fait même de notre convention, disparaissent d'emblée et les mesquines susceptibilités et les fausses responsabilités, et la timidité des débutants, et les effervescences qui font perdre le fil, et les brusques changements de main qui déroutent, et le dilettantisme qui cadre si peu avec l'association chrétienne ou le christianisme associé.

D.—Encore faut-il être approvisionné. Vous l'êtes donc ?

D.—Nous pourrions l'être et, pour commencer, nous ne nous embarquons pas tout à fait sans biscuit. La maxime : "Chacun prend son bien où il se trouve" peut se justifier, quand le camp des trouvailles est inévitablement délimité par la double et parfaite honnêteté des recherches et de l'usage, c'est-à-dire toujours du but et des moyens. Aussi, point n'est besoin d'affirmer ici que plus l'anonymat dont il s'agit donnera d'élasticité à notre rédaction, plus l'indication des sources, la notification des emprunts et des citations seront sévèrement observés. Notre absence de signatures n'a, comme de juste, de raison d'être que pour ce que nous publierons d'inédit.

Et qu'on ne se figure pas que nous ayons la pensée de publier, à ce titre, rien de ce qu'on qualifie de l'épithète de remarquable. Il nous suffira simplement d'être dans la note. Mais, considérez un peu, s'il vous plaît, combien souvent une simple proposition juste, opportune et jeune d'idée, peut devenir la charpente d'un article assimilable et jeune également d'allure. De même que, dans une copie sérieuse, réfléchie, bâchée, pour dire le mot, souvent aussi un simple passage, un fragment bien choisi suffira

dans laquelle on ne glisserait certainement pas de délation ni de menace, mais où vous seriez enchantés de voir les frères et amis venir déposer leurs petites questions, solliciter des éclaircissements, faire part de leurs doutes, broyer leur noir, délayer leur bleu, chercher leur voie : le tout, au résumé, pour se monter mutuellement la tête et se faire la voie à prophétiser ?

R.—Franchement, nous n'y avons point pensé ; mais, puisque vous nous ouvrez cet horizon, nous ne sommes pas pour nous le fermer ; car, toute pointe de sarcasme à part, il n'est point sans séduction, il nous donne à réfléchir, il s'harmonise avec nos intentions, il nous invite à la confiance. Songez donc ! être un centre, devenir un centre, un centre de justesse philosophique dans les idées par les études et de justice sociale dans les coutumes par les influences ! Quoi de plus attractif et de plus digne d'émulation !

D.—De sorte que, en foulant voire XX^{me} SIECLE, vous aspirez à le voir rayonner au loin ?

R.—Cette ambition nous ne l'avons pas encore, mais nous pourrions bien légitimement l'avoir un jour, sinon pour nous-mêmes, du moins pour nos neveux, à supposer que notre XX^{me} SIECLE ressemble au petit poisson du fabuliste, lequel "deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie." Il y a cela de souverainement exact, en effet, qu'un centre est inadmissible sans circonférence, de même qu'une circonférence est inadmissible, privée d'un centre. Ce soit deux expressions géométriques inséparables et solidaires l'une de l'autre, mais pourtant distinctes, attendu que le centre est le point idéal, fixe, intangible en quelque sorte et que la circonférence est la ligne uniforme, régulière en sa courbure, mais extensible et multipliable pour ainsi dire à volonté. Du centre à la circonférence, c'est le rayonnement qui donne la mesure, et l'ensemble forme le cercle. Que notre XX^{me} SIECLE aspire donc à un centre, ou plutôt à participer à la vertu d'un centre, c'est tout à fait sa raison d'être et son essence ; mais il n'y n'y parviendra effectivement que s'il se détermine à son entour une circonférence propre. Dans notre entreprise, le centre c'est l'esprit de formation et la circonférence ce sera le développement que prendra cette formation "pourvu que Dieu lui prête vie." Et alors, dans des proportions que nous ne

NEW YORK
LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et a leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"

MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY
5 juillet 1899—1a

LA
NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BOONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPE PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,

Liqueurs,

Cigares,

Etc., Etc., Etc.,

Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1a.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE
DE QUEBEC

L'OUVERTURE DES COURS DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE QUÉBEC AURA LIEU

JEUDI, LE 2 OCTOBRE 1890

A 5 heures p. m.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves un certain nombre de bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous

prend son bien où il se trouve" peut se justifier, quand le champ des trouvailles est inévitablement délimité par la double et parfaite honnêteté des recherches et de l'usage, c'est-à-dire toujours du but et des moyens. Aussi, point n'est besoin d'affirmer ici que plus l'anonymat dont il s'agit donnera d'élasticité à notre rédaction, plus l'indication des sources, la notification des emprunts et des citations seront sévèrement observées. Notre absence de signatures n'a, comme de juste, de raison d'être que pour ce que nous publierons d'inédit.

Et qu'on ne se figure pas que nous ayons la pensée de publier, à ce titre, rien de ce qu'on qualifie de l'épithète de remarquable. Il nous suffira simplement d'être dans la note. Mais, considérez un peu, s'il vous plaît, combien souvent une simple proposition juste, opportune et jeune d'idée, peut devenir la charpente d'un article assimilable et jeune également d'allure : de même que, dans une copie sérieuse, réfléchie, bûchée, pour dire le mot, souvent aussi un simple passage, un fragment bien choisi suffira pour répondre à l'objectif ainsi qu'à l'attitude de notre publication périodique ! Considérez combien de profit se trouve tant et tant de fois évaporé au cours de lectures que l'on fait, faute de quelque condensateur pour le solidifier et en faire bénéficier la confrérie ! partant, l'immensité du terrain bibliographique ouvert à nos fournisseurs intellectuels, tant ordinaires qu'extraordinaires, tant attraits que bénévoles. Une citation commentée ne peut-elle pas devenir une appropriation mouvementée, et un conseil supérieur donner l'essor à une verve raisonnée ? Et puis, encore, que ne peut-on pas augurer de la résultante de ces deux grandes faveurs, trop peu fixées, de l'association bien comprise, qui sont les entretiens familiaux et les correspondances suivies ! Le *nulla dies sine linea* est d'un bien bon usage au service d'une idée et pour l'idée d'un service. Il y a là tout un arsenal de précieux engins, toute une répétition d'heures choies d'où jaillit la lumière : et quelle tâche, à la fois attrayante et aisée, de recueillir avec soin les étincelles pour en allumer sa lampe ou sa lanterne !

D. Pourquoi ne pas dire tout de suite que vous rêvez de faire de votre bureau de rédaction un centre d'agitation juvénile en faveur de ce qu'il ne vous est pas permis d'appeler le "socialisme chrétien", un corps de garde pieux et discret, où vous puissiez tantôt recevoir le mot de passe et tantôt donner le mot d'ordre : une sorte de "liceo della Verità" d'un nouveau genre,

petit poisson ou libouste, lequel deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie." Il y a cela de souverainement exact, en effet, qu'un centre est inadmissible sans circonférence, de même qu'une circonférence est inadmissible, privée d'un centre. Ce sont deux expressions géométriques inséparables et solidaires l'une de l'autre, mais pourtant distinctes, attendu que le centre est le point idéal, fixe, intangible en quelque sorte et que la circonférence est la ligne uniforme, régulière en sa courbure, mais extensible et multipliable pour ainsi dire à volonté. Du centre à la circonférence, c'est le rayonnement qui donne la mesure, et l'ensemble forme le cercle. Que notre XX^{me} Siècle aspire donc à un centre, ou plutôt à participer à la vertu d'un centre, c'est tout à fait sa raison d'être et son essence ; mais il n'y n'y parviendra effectivement que s'il se détermine à son entour une circonférence propre. Dans notre entreprise, le centre c'est l'esprit de formation et la circonférence ce sera le développement que prendra cette formation "pourvu que Dieu lui prête vie." Et alors, dans des proportions que nous ne saurions prévoir, ce sera un véritable cercle d'activité intellectuelle.

(à suivre)

NOS PRIMES

A chacun de nos abonnés qui nous paieront, dans le cours de SEPTEMBRE, le prix d'au moins UN AN d'abonnement (\$1.00), nous offrons l'une des deux primes mentionnées ci-après, à leur choix : *Recueil de Recettes et le Médecin à la maison*, qui sera prêt vers la fin de septembre, ou une splendide *Vue photographiée* de l'intérieur de la Basilique de Québec, tel qu'il se trouvait avant les réparations actuelles.

M. D. HÉNAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"

MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY
5 juillet 1890—1a

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,
Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli
100 Octaves Colli
50 Quarts Vin Cettes
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du Château--Richer, 150 canards Pékin, pour la re-production.

Prix :—\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE QUÉBEC

L'OUVERTURE DES COURS DE L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE QUÉBEC AURA LIEU

JEUDI, LE 2 OCTOBRE 1890

A 5 heures p. m.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves un certain nombre de bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous les cours gratuitement, excepté la dissection.

On peut obtenir ces bourses en s'adressant au Dr G. Leclerc, secrétaire du département d'Agriculture, ou à M. E.-A. Barnard, secrétaire du Conseil d'Agriculture ou à

J.-A. COUTURE, D. M. V.
49 rue Desjardins.

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE.

13 sept.—1 m.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

V

Il était déjà tard lorsque Godelive parut dans la chambre, tenant son tablier sur ses yeux, et annonça avec des pleurs et des sanglots son prochain départ pour la France. Malgré le chagrin qu'il éprouvait lui-même et qu'il avait toutes les peines du monde à dissimuler, Bavon essaya de consoler la jeune fille. Damhout et sa femme se joignirent à lui, mais Godelive était inconsolable.

Enfin, quand Godelive eut la force d'articuler quelques paroles intelligibles à travers ses sanglots, elle dit pourquoi ce départ l'effrayait et l'affligeait si profondément. Elle se rappelait la bonté infinie que madame Damhout avait toujours eue pour elle, l'amitié que Bavon lui avait vouée : elle parla de bienfaits, de générosité et de pitié pour une pauvre enfant repoussée : elle nommait madame Damhout sa bonne mère et Bavon son professeur et son frère. Tout cela, elle allait le perdre. Le monde deviendrait un désert pour elle ; tout ce qu'elle avait aimé de plus, elle allait le quitter, peut-être pour toujours.

La petite fille avait des paroles si douces, si tendres et si attendrissantes ; l'amour de son cœur pour ses bienfaiteurs s'épanchait si ingénument et si ardemment, que chacun en fut ému jusque dans l'âme.

Madame Damhout serra l'enfant contre sa poitrine et s'efforça de la consoler par des marques de vive affection.

Bavon avait posé la tête sur la table et pleurait amèrement ; sa douleur était muette, aucune plainte ne sortait de sa poitrine, car il savait qu'ici on ne pouvait résister à la nécessité.

On continua à pleurer jusqu'à ce que madame Wildenslag vint chercher sa fille.

Le lendemain, cela alla un peu mieux. Fatiguée de pleurer, consolée et encouragée

Bavon resta immobile, il suivait des yeux la pauvre Godelive, qui se traînait derrière ses parents la tête basse et en chancelant. Il espérait qu'elle retournerait encore une fois la tête vers lui ; mais les voyageurs arrivèrent au tournant de la route et tous disparurent à la vue de Bavon.

Alors, il lui sembla que quelque chose se déchirait violemment dans son cœur. Le vide affreux qui s'était fait tout à coup en lui et autour de lui le frappait de stupeur, et il secouait la tête comme s'il se demandait l'explication du trouble de ses sens.

Il rebroussa chemin et se dirigea vers la fabrique. L'image de Godelive le suivait partout, avec l'étrange regard qu'il avait vu dans ses yeux. Le mot " adieu " résonnait sans cesse à ses oreilles ; mais le travail est un puissant consolateur, il prête à l'homme une force extraordinaire contre les fantômes qui le poursuivent.

Avant la fin du premier jour, la douleur de Bavon avait déjà diminué, et, quoiqu'il rêvât encore à Godelive et à son départ, le calme et la paix étaient rentrés dans son âme.

Le soir, lorsqu'il revint à la maison, il prit ses livres, comme d'habitude, mais il arriva plus d'une fois qu'il levait tout à coup la tête et regardait sans voir autour de lui, comme s'il cherchait quelqu'un des yeux ; parfois il se levait au moindre bruit et allait à la porte. Quelque chose lui manquait, et, quoique sa propre distraction le fit rire, sa mère était inquiète de la singulière agitation de son fils.

Aussi elle parlait peu de Godelive avec lui, et, lorsqu'il la forçait de parler de l'amie absente, elle rompait la conversation aussitôt que possible. Son amour maternel lui disait qu'elle ne devait pas donner d'aliment à la profonde tristesse de son fils, bien qu'elle pensât plus à Godelive que son fils lui-même.

Il s'écoula ainsi une quinzaine de jours. Bavon paraissait consolé de l'absence de Godelive, et, s'il en parlait encore, c'était avec calme et avec raison.

Le père Damhout était à peu près guéri. Il s'était déjà rendu à la fabrique de M. Raemdonck pour y être accepté. Encore une semaine et il reprendrait son métier de fileur.

entra et s'avança jusque près de l'estrade, où de grands fauteuils étaient réservés aux autorités.

Adrien Damhout murmura avec un joyeux étonnement à l'oreille de sa femme :

—N'as-tu pas vu, Christine, que M. Raemdonck est entré avec le bourgmestre ?

—M. Raemdonck, le maître de la fabrique ?

—Oui, regarde, devant nous, sur le deuxième siège, près du bourgmestre, à sa gauche. C'est M. Raemdonck lui-même.

—Cela se comprend, Adrien, puisque M. Raemdonck est depuis un an dans le conseil de la ville.

—Oui, et il doit y avoir beaucoup d'occupation, car maintenant il ne se mêle plus autant de la fabrique ; c'est le vieux commis qui dirige presque tout. Ah ! je ne sais pas, Christine, mais cela me fait beaucoup de plaisir, de voir M. Raemdonck ici.

—Et à moi aussi, Adrien. Maintenant, ton maître verra que tu es un bon père et que tu as fait instruire tes enfants.

Leur entretien fut interrompu par le bruit de la sonnette qui annonçait le début de la solennité.

Un des conseillers avait gravi l'estrade et prononça un discours d'ouverture. Il parla de la nécessité de l'instruction dans la société, et engagea surtout les ouvriers à ne pas laisser leurs enfants dans l'impuissance et l'esclavage de l'ignorance.

Il dit en terminant sa harangue :

—Écoutez, mes amis, comment un typographe bruxellois, M. Dauby, parle à ses camarades : " L'instruction, dit-il, est actuellement une nécessité pour chacun, quelle que soit la carrière ou la profession qu'on s'est choisie. N'être pas instruit quand d'autres le sont, place l'homme dans une situation très-inférieure. Les avantages de l'instruction ne consistent pas seulement à savoir lire, écrire et calculer, mais aussi à éclairer l'esprit, développer l'intelligence et former la raison ; elle apprend à observer et à comparer ; elle donne à l'homme des lumières et de la force pour remplir ses devoirs et défendre ses droits. Vous le savez, camarades, l'industrie se transforme incessamment : chaque jour apporte de

POUR UN MOIS
UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselles, Verreries,
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREALSituation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à
neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 788

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL
HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

cela, elle allait le perdre. Le monde deviendrait un désert pour elle ; tout ce qu'elle avait aimé de plus, elle allait le quitter, peut-être pour toujours.

La petite fille avait des paroles si douces, si tendres et si attendrissantes ; l'amour de son cœur pour ses bienfaiteurs s'épanchait si ingénument et si ardemment, que chacun en fut ému jusque dans l'âme.

Madame Damhout serra l'enfant contre sa poitrine et s'efforça de la consoler par des marques de vive affection.

Bavon avait posé la tête sur la table et pleurait amèrement ; sa douleur était muette, aucune plainte ne sortait de sa poitrine, car il savait qu'ici on ne pouvait résister à la nécessité.

On continua à pleurer jusqu'à ce que madame Wildenslag vint chercher sa fille.

Le lendemain, cela alla un peu mieux. Fatiguée de pleurer, consolée et encouragée par les paroles amicales de madame Damhout et de Bavon, Godelive avait commencé à envisager peu à peu la chose avec moins de désolation, grâce à l'espoir qu'elle avait de revenir bientôt à Gand avec ses parents.

Lorsque le ménage Wildenslag, homme, femme, enfants, tenant chacun un paquet à la main, quitta la ruelle dès l'aube du jour, pour commencer leur voyage vers la France, Bavon accompagna sa jeune amie.

Il marchait à côté de Godelive et portait son paquet. Ils ne pleuraient pas et parlaient peu, ils avaient le cœur gros ; ils n'ouvraient la bouche que pour tâcher de se consoler réciproquement ; car ils sentaient tous deux que cette séparation, si courte qu'elle fût, leur serait pénible. Et, dans leur naïveté, ils s'engageaient l'un l'autre à ne pas trop penser au plaisir tranquille et au calme bonheur qu'ils avaient goûtés ensemble pendant les beaux jours de leur enfance.

On arriva à la porte de la ville, et, comme il était temps d'aller à sa fabrique, il ne pouvait pas accompagner plus loin les Wildenslag.

Bavon et Godelive, obéissant à un même mouvement, se prirent les mains, échangèrent un long regard dont ils ne comprenaient pas eux-mêmes la signification, et murmurèrent d'une voix étranglée :

— Adieu, Bavon ! Adieu, Godelive ! — Au revoir !

Des larmes jaillirent de leurs yeux ; mais la jeune fille, sentant faiblir son courage, poussa un cri de douleur, et courut rejoindre ses parents, qui étaient déjà plus avant sur la route.

manquait, et, quoique sa propre distraction le fit rire, sa mère était inquiète de la singulière agitation de son fils.

Aussi elle parlait peu de Godelive avec lui, et, lorsqu'il la forçait de parler de l'amie absente, elle rompait la conversation aussitôt que possible. Son amour maternel lui disait qu'elle ne devait pas donner d'aliment à la profonde tristesse de son fils, bien qu'elle pensât plus à Godelive que son fils lui-même.

Il s'écoula ainsi une quinzaine de jours. Bavon paraissait consolé de l'absence de Godelive, et, s'il en parlait encore, c'était avec calme et avec raison.

Le père Damhout était à peu près guéri. Il s'était déjà rendu à la fabrique de M. Raemdonck pour y être accepté. Encore une semaine et il reprendrait son métier de fileur.

Un jour, un professeur de l'école communale vint chez eux pour les inviter tous, au nom du directeur, à la distribution des prix, qui était fixée au lundi suivant. Il était bien vrai que Bavon, n'ayant pas continué à fréquenter l'école, n'avait pas droit aux prix ; mais les instituteurs avaient décidé que son zèle, ses progrès et surtout sa belle conduite, méritaient une récompense publique. Bavon remporterait donc un prix extraordinaire. Lui-même et ses parents ne pouvaient pas négliger d'assister à la solennité de la distribution des prix. Ils reviendraient sans aucun doute contents et fiers à la maison.

VI

La salle où la distribution des prix de l'école communale allait avoir lieu était comble. Les assistants étaient pour la plupart les pères et mères des élèves, et, par conséquent, de très petits bourgeois et des artisans. Cependant, tout en avant, on remarquait aussi quelques dames et quelques messieurs qui, inspirés par un noble sentiment, venaient honorer par leur présence la distribution des prix de l'école gratuite.

Adrien Damhout et sa femme Christine étaient assis au cinquième ou sixième banc, au milieu du public ; leur fils Bavon se trouvait parmi les écoliers, à la place que les instituteurs lui avaient assignée.

Tout était prêt, et les cloches de l'église avaient déjà annoncé l'heure depuis un moment, lorsque la porte s'ouvrit soudain avec bruit. Le bourginestre de Gand, accompagné de quelques échevins et conseillers,

ne pas laisser leurs enfants dans l'impudence et l'esclavage de l'ignorance.

Il dit en terminant sa harangue :

— Ecoutez, mes amis, comment un typographe bruxellois, M. Dauby, parle à ses camarades : " L'instruction, dit-il, est actuellement une nécessité pour chacun, quelle que soit la carrière ou la profession qu'on s'est choisie. N'être pas instruit quand d'autres le sont, place l'homme dans une situation très-inférieure. Les avantages de l'instruction ne consistent pas seulement à savoir lire, écrire et calculer, mais aussi à éclairer l'esprit, développer l'intelligence et former la raison ; elle apprend à observer et à comparer ; elle donne à l'homme des lumières et de la force pour remplir ses devoirs et défendre ses droits. Vous le savez, camarades, l'industrie se transforme incessamment : chaque jour apporte de nouvelles améliorations. Tout progresse ; l'ouvrier doit progresser aussi et suivre le pas des autres, s'il ne veut pas rester en arrière et être écrasé. Si les mécaniques lui lèvent son travail corporel et matériel pour ne plus lui laisser que le travail de l'esprit, c'est un perfectionnement, mais seulement à condition que l'ouvrier sache s'élever à la hauteur de sa nouvelle tâche. Qui l'aidera à cela ? L'instruction, la science, qui développe l'esprit et donne à l'homme de nouvelles forces, des forces bien plus puissantes que celle de son bras, parce qu'elles ne craignent ni la fatigue, ni les années ; la science, qui lui ouvre de nouvelles routes, qui lui procure un meilleur salaire avec moins de fatigues physiques ; la science, qui diminue l'antique inégalité entre les hommes et peut contribuer beaucoup plus à la faire disparaître entièrement que les rêves insensés de ceux qui voudraient le partage des richesses, dont le résultat le plus sûr serait l'égalité de la pauvreté. Bénissons donc, comme artisans, le progrès des écoles, la diffusion des lumières, comme la plus belle gloire de notre siècle. Quant à nous, nous considérons chaque école comme un temple élevé à la dignité et au bien-être de la classe ouvrière ! " — Voilà, mes amis, les nobles paroles qui vous sont adressées par un de vos camarades. Gravez-les dans votre cœur et suivez le sage conseil qu'elles renferment ; car il vous montre le moyen de doubler vos forces, d'accroître votre bien-être, et, dans l'avenir, d'élever et d'ennoblir le travail et l'ouvrier.

(à suivre)

Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents. Primeurs de toutes les saisons. Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier, Montréal.

Félix LATRAVERSE Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1890

T T T

— o —

EXTRAORDINAIRE

Un Harmonium valant \$75.00 peut

être gagné en achetant une livre

de THÉ au magasin de

J. B. ROUSSEAU

Comme toujours, nos THÉS sont importés directement, et pour cette raison sont vendus de vingt à vingt-cinq pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

QUALITE GARANTIE

— o —

J. B. ROUSSEAU

Importateur de thés et de cafés

— 240 240 —

RUE ST-JOSEPH

Succursales ; 306 Rue et Faubourg St. Jean, Côte des Marchands, Lévis.

Québec, 5 juillet, — 3 m.